

Ecole maternelle Beausoleil
Procès-verbal
du conseil d'école du 6 Novembre 2017.

Début de séance : 18h02

Etaient présents :

- Mme Fievez : enseignante
- Mme Lamy : enseignante
- Mme Van De Velde : enseignante
- M. Julita : enseignant, directeur
- Mme Kridech : enseignante
- Mme Giboire : enseignante
- Mme Vitone : enseignante
- M. Arias : représentant la FCPE
- M. Vermillet : représentant la FCPE
- Mme Moreau : représentant la FCPE
- Mme Vancoellie: représentant la FCPE
- Mme Da Silva : représentant la FCPE
- Mme Georget : représentant la Mairie

- Mme Beaulaton, I.E.N : Excusée
- Mme Darce, DDEN : Excusée
- M.Tchikaya ,Mairie : Excusé
- Mme Gulcan Gumus : Atsem, excusée
- Mme Hacquart Laurence : Atsem, excusée
- Mme reisser Virginia : Atsem, excusée

Bilan de la rentrée :

➤ **Effectifs et organisation de l'école :**

L'effectif total est de 133 élèves.

- Classe de Mme Kridech et de M. Julita : une petite section de 28 élèves . le lundi, mercredi, jeudi et Vendredi : monsieur Julita, le mardi : Mme Kridech, plus 1 mercredi par mois : Mme Kridech
- Classe de Mme van de Velde : une classe de 27 élèves avec une petite section de 19 élèves et une moyenne section de 8 élèves.
- Classe de Mme Giboire et de Mme Vitone : une classe MS/ GS de 26 élèves avec une moyenne section de 16 élèves et une grande section de 10 élèves.
- Classe de Mme Fievez : Une classe MS/GS de 26 élèves. Une moyenne section de 17 élèves et une grande section de 9 élèves.
- Classe de Mme Lamy : une grande section de 26 élèves.

Le mardi est la journée de décharge de M. Julita pour gérer la direction d'école et recevoir les parents.

➤ **Mouvement du personnel enseignant :**

- Mmes Kridech, Giboire et Vitone sont nommées à titre provisoire pour l'année scolaire 2017-2018.

➤ **Les ATSEMS :** Mme Gulcun GUMUS (90%), Mme Virginia REISSER (100%), Mme Laurence Hacquart (100%)

Mme Hacquart laurence:

Tous les matins dans la classe de MS/GS de Mmes Vitone et Giboire
Assure la surveillance de la cantine
Assure la surveillance du dortoir tous les jours sauf le mardi (Mme Kridech)

Mme REISSER Virginia:

Tous les matins en petite section (classe de M. Julita et de Mme Kridech)
Aide la classe de Mme Fievez tous les après-midi .
Assure la surveillance de la cantine .

Madame GUMUS Gulcun :

Tous les matins dans la classe de Mme Van de Velde
Assure la surveillance de la cantine
Aide la classe de Mme Lamy (grande section) l'après-midi

➤ **Organisation du dortoir :**

Les enfants de petite section mangeant à la cantine sont pris en charge au dortoir à partir de 13h 15 par les atsems. Un enseignant de surveillance (M Julita ou Mme Kridech) prend le relai dès 13h45 pendant 20 minutes pour respecter le temps de repos des Atsems et assurer l'endormissement des élèves.
Le dortoir est surveillé ensuite par Laurence Hacquart sauf le mardi.
33 petits dorment en moyenne au dortoir.

➤ **La cantine :**

90 élèves en moyenne fréquentent la cantine répartis sur les deux services : 11h35-12h20 :
12h20-13h20. Il y a un panachage des trois niveaux pour les deux services.

➤ **Organisation de la récréation**

La récréation du matin est de 10h00 à 10h30
La récréation de l'après-midi est de 15h00 à 15h30
Ces deux récréations sont surveillées par deux enseignants de service.
L'accueil et la surveillance de 13h35 sont assurés par tous les enseignants (deux au portail et trois dans la cour).

La vie à l'école :

➤ **Budget :**

20% ont été alloués en septembre soit une somme de 1092.00€
1713.00€ en crédits de Noël et 151.00 € en projet éducatif restant de l'année civile.

1. **Coopérative scolaire :**

Le solde créditeur de la coopérative scolaire est de 3.424,38 €
A ceci s'ajoute le don des parents de 1658 euros pour la coopérative.
La coopérative sert à financer des sorties, des spectacles (spectacle de Noël) et du matériel pour les classes.
Les parents d'élèves soulignent l'importance de mentionner que 30% de la recette des photos scolaires est reversée directement à la coopérative.

2. **Le Règlement Intérieur :** Nous rappelons qu'il doit être signé par tous. Il traite des points suivants :

- Admissions et inscriptions
- Fréquentation et obligations scolaires : Nous demandons de respecter les horaires scolaires.
- La vie scolaire : Les droits et obligations de la communauté éducative (élèves, parents, personnels enseignants et non enseignants)
- Hygiène et santé
- Surveillance et éducation
- Communication avec les familles : Toute entrevue avec un enseignant doit faire l'objet d'une demande de rendez-vous.
- Respect de la laïcité : texte de la charte

Cette année il a été rajouté l'échelonnage des sorties de classe, l'interdiction des crèmes solaires (sauf si un PAI a été fait). Le règlement scolaire a été approuvé à l'unanimité par le conseil d'école.

3. **Vote des membres du conseil d'école sur la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours :**

Il a été exposé la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours pour les élèves. Un sondage fut mis en place avant les vacances scolaires de la Toussaint auprès des parents stipulant l'approbation ou non du retour aux quatre jours. La réponse des parents est de 66 oui pour 25 non, soit 72,5 % de oui pour le retour à la semaine des 4 jours

- **Question des parents d'élèves :** « Quelle serait l'organisation souhaitée par l'équipe éducative (quel rythme journalier : pause méridienne, heure d'entrée et de sortie des élèves) ? »

Réponse de l'équipe enseignante : Nous reviendrions aux horaires d'avant avec une réduction de 15 minutes de la pause méridienne (11h30/13h30 avec une ouverture 10 mn avant pour les entrées et sorties).

Matin : 8h30/11h30

Après-midi : 13h30/16h30

Mme Georget a lu une lettre de Monsieur le Maire concernant les rythmes scolaires, mentionnant principalement son attente des résultats des différents conseils d'école avant de mettre en place toute démarche.

Résultat du vote des personnes présentes du conseil d'école :

Nombre des personnes présentes pouvant voter : 12

Nombre d'enseignants présents au vote : 6	Nombre d'enseignants pour : 6	Nombre d'enseignants contre : 0	Abstention : 0
Nombre de représentants des parents d'élèves présents au vote et représentant mairie : 6	Nombre de personnes pour : 5	Nombre de personnes contre : 0	Abstention : 1
Totaux	11 personnes pour le retour aux quatre jours	0	1 personne s'est abstenue

4. **Le PPMS** Lecture pour information des points importants du PPMS et explications des alertes mises en place.

Un exercice incendie a été effectué le jeudi 19 Octobre 2017, un exercice attentat intrusion sera programmé le mardi 28 Novembre 2017 en présence de représentants de parents d'élèves

Par rapport au plan Vigipirate les parents d'élèves aimeraient faire la demande à Madame l'Inspectrice de pouvoir envisager une autre sortie échelonnée (portail de la cour).

Les enseignants ont rappelé l'impossibilité de faire rentrer les parents dans l'école, le passage du primaire en faisant partie et également de l'absence d'abri en cas de pluie au petit portail de la cour.

- **La demande d'une extension de la ligne fixe du téléphone dans le local de la cellule de crise (petite cuisine du dortoir) a été prise en compte et les travaux effectués.**
- **M. Julita précise que depuis Vigipirate, nous informons Madame l'Inspectrice de tout déplacement y compris pour aller au gymnase ou à la piscine.**
- **Une fiche *Information Famille* sera distribuée aux parents.**

5. **Projets, sorties, évènements :**

Projets :

- Les classes de Mme Fievez et de Mesdames Griboire et Vitone développeront un projet théâtre avec une représentation en fin d'année scolaire.
- Mme Fievez a mis en place un projet de correspondance scolaire avec une classe du 11^{ème} arrondissement de Paris.
- L'école a également comme projet de participer aux classes chantantes organisées le 1^{er} et 2 juin.

Spectacle à l'école :

- Le lundi 4 Décembre à 9h30 heures : spectacle avec la compagnie

Le goûter de Noël :

- Le mercredi 20 Décembre sera organisé le goûter de Noël pour les élèves.

Le Gymnase :

- L'école fréquente le gymnase le mercredi et le jeudi matin de 10h30 à 11h30. Une rotation est faite pendant l'année selon les demandes des enseignants.

Questions des représentants des parents d'élèves :

Questions adressées à l'équipe éducative :

- *Rythmes scolaires : Un sondage mené en fin d'année auprès des parents a fait ressortir que parmi les parents qui se sont exprimés, 78 % en primaire et 77% en maternelle est favorable à un retour à la semaine de 4 jours. L'équipe éducative a proposé de mettre à l'ordre du jour le vote du conseil d'école maternelle sur un éventuel retour aux 4 jours. Quelle serait l'organisation souhaitée par l'équipe éducative (quel rythme journalier : pause méridienne, heure d'entrée et de sortie des élèves) ?*
 - **Réponse des enseignants donnée ci-dessus (cf. Votes)**
- *Si une kermesse est organisée par les parents d'élèves en dehors du temps scolaire, est ce que les membres de l'équipe enseignante pourront participer et de quelle manière ?*
 - **Réponse des enseignants :** Les kermesses étaient auparavant sous la responsabilité des directeurs. Depuis Vigipirate, elles sont fortement déconseillées voir interdites. L'équipe enseignante ne veut pas s'impliquer dans une organisation d'une nouvelle kermesse.
- *Des ventes de gâteaux/boissons sont envisagées à la sortie de l'école afin de financer des actions ponctuelles, est ce que les enseignants sont d'accord avec cette idée ?*
 - **Réponse des enseignants :** les enseignants sont d'accord pour des actions de ce type pour financer des projets.
- *Pourriez-vous faire un point sur les travaux demandés l'année dernière ? Lesquels ont été acceptés et/ou réalisés ?*
 - **Réponse des enseignants :**
Tous les travaux ont été réalisés à l'exception des peintures (salle de motricité, bureau). Nous remercions la municipalité pour le remplacement du grillage, des traçages de la cour, le prolongement de la ligne téléphonique pour le bureau des atsems, le réhaussement du portail d'entrée.
 - Les parents d'élèves demandent à la municipalité la possibilité d'avoir un panneau pour les représentants des parents d'élèves de l'école maternelle au niveau du portail d'entrée. Chaque école devrait avoir son propre panneau attribué aux représentants des écoles concernées et une boîte aux lettres.
- *Cette année, les écoliers devront travailler le vendredi qui suit le jeudi de l'Ascension qui était traditionnellement chômé (10 mai 2018). Des dispositions particulières sont-elles prévues à un échelon local ?*
 - **Réponse des enseignants :** Aucune solution ne peut être apportée par l'équipe enseignante.

Questions posées à la mairie :

- **Restauration scolaire :**
Un représentant FCPE a assisté au service de restauration scolaire le 8 octobre en présence d'un élu. Les représentants FCPE avaient souhaité cette visite en raison d'écho venant de plusieurs écoles et non spécifiquement de l'école Beausoleil. Nous tenons à remercier le personnel communal, ATSEM, animateurs, personnel de restauration et les enfants pour leur accueil et leur disponibilité durant cette visite. Cette visite s'est révélée positive dans son ensemble.
 - Le compte rendu sera remis à la mairie par les représentants des parents d'élèves.

- Quel matériel est à la disposition des ATSEM sur la pause méridienne pour occuper les enfants en dehors du téléviseur ? Ce téléviseur, par ailleurs assez vétuste et trop petit pour une diffusion publique, pourrait-il être remplacé ?
 - **Réponse de la Mairie :**
La cour de récréation et les espaces de motricité sont à la disposition des ATSEM sur le temps du midi..
 - **Questions et réflexions complémentaires des représentants :** Le matériel pédagogique et le téléviseur sont prêtés par l'école Pourquoi n'y a t'il pas de matériel spécifique pour le temps du midi comme en élémentaire, stocké dans une armoire. Il faudrait un budget pour acheter ce matériel destiné au temps du midi.

- Le sanitaire et les lavabos coté maternelle sont trop grands (les petits toilettes étant installés coté primaire et inversement). Est-il envisagé de les modifier et sous quel délai ?
 - **Réponse de la Mairie :**
A l'origine, les salles actuellement occupées par l'élémentaire l'étaient par la maternelle. Mais la variation des effectifs a rendu impérative l'inversion des salles. L'inversion des sanitaires n'a cependant pas techniquement été faisable. Revenir à l'ancien fonctionnement n'étant pas envisageable car les effectifs ne le permettent pas, du matériel sera acquis prochainement pour faciliter l'accès aux sanitaires et un rabaissement des lavabos est prévu pour les plus petits.
Questions des représentants de parents d'élève : les représentants demandent des précisions quant à l'adaptation des toilettes.

- Entre le 1^{er} et le 2^{ème} service, tous les groupes d'enfants doivent passer par le portail de la cour de l'accueil élémentaire. L'installation d'un second portail permettrait de fluidifier ces flux et d'éviter aux groupes du 2^{ème} service d'attendre en extérieur en position statique que le 1^{er} service quitte le passage. Par ailleurs, agrandir le passage bétonné à la sortie arrière de l'école primaire éviterait aux groupes qui se croisent de devoir empiéter les bandes gazonnées.
 - **Réponse de la Mairie :**
Avant de faire une réponse et un engagement sur le BP 2018, une visite sur site s'impose.

- Des rencontres sont-elles organisées régulièrement entre le personnel de restauration et les ATSEM pour harmoniser les pratiques et optimiser les services ?
 - **Réponse de la Mairie :**
Un groupe de travail existe depuis début 2016 pour réunir le personnel de restauration, celui du service enfance et celui des ATSEM.
 - **Argument complémentaire des représentants :**
Les représentants des parents d'élèves regrettent que seuls les responsables soient invités à ces réunions et qu'il n'y ait aucun temps de concertation entre les agents directement sur place.

- **Sécurité à la sortie du parking du carrefour contact :** La mairie peut-elle intervenir auprès du propriétaire du parking pour sécuriser ce passage fréquenté lors de sorties d'école. La visibilité est mauvaise à la sortie du parking. Les voitures doivent s'avancer sur le trottoir pour voir les véhicules arrivant. Cette situation est risquée pour les parents et enfants empruntant le trottoir notamment en raison du trafic élevé sur l'avenue de Quincy. Serait-il possible d'installer un miroir pour les automobilistes sortant du parking ? De plus serait possible que la Mairie fasse une demande auprès du Carrefour contact pour qu'il tolère le stationnement des parents aux heures d'école.
 - **Réponse de la Mairie :** la mairie ne peut intervenir (domaine privé).
 - **Questions et réflexions complémentaires des représentants :**
 - Est-il possible d'installer un miroir sur le domaine public (le trottoir) et/ou remplacer l'extrémité de la palissade séparant le parking de l'école élémentaire par un grillage permettant une visibilité accrue.
 - Il faudrait sécuriser ce passage car c'est dangereux et les voitures sortant n'ont aucune visibilité.
 - Une étude devrait être faite par la mairie.
 - Les représentants demandent également la possibilité qu'une convention puisse être faite entre Carrefour et la Mairie afin d'autoriser le stationnement momentané des voitures des parents venant chercher leurs enfants. Ils rappellent également plus largement le problème des voitures

qui stationnent toute la journée devant l'école (au-delà des 4 heures maximum) privant les parents d'élèves de places de stationnement.

- Kermesse : La mairie est-elle d'accord pour que les locaux de l'école soient utilisés pour une kermesse en fin d'année organisée par les parents d'élèves ?
 - **Réponse de la Mairie :**
Les parents d'élèves, en lien avec la directrice de l'école, doivent faire leur demande sur le formulaire prévu à cet effet (déjà transmis au directeur de l'école.)
Toutes les demandes sont étudiées et une réponse favorable est toujours recherchée mais en s'assurant de la disponibilité du matériel à la date indiquée. Il est rappelé que toutes les écoles et les associations organisent leurs événements en juin.

- Rythmes scolaires : L'équipe éducative a souhaité que le conseil d'école maternelle statue sur un retour aux 4 jours d'école. La mairie va-t-elle engager cette année une concertation sur la réforme des rythmes scolaires et selon quelles modalités ?
 - **Réponse de la Mairie :** madame Georget a lu la lettre de Monsieur le maire. (cf . Vote)

- Difficultés d'utilisation du portail famille :
 - Le site est parfois indisponible.
 - Certaines fonctionnalités ne peuvent pas être utilisées depuis un téléphone portable.
 - **Réponse de la Mairie :**
 - Des problèmes de maintenance ont été réglés
 - Une présentation des plannings est différente mais les fonctions les plus usitées sont accessibles. Nous indiquer les problèmes précis rencontrés en écrivant un mail via le portail permettra d'apporter des réponses à chaque parent.
 - Est-il possible d'utiliser le portail famille pour faire calculer son quotient familial ?
 - **Réponse de la Mairie :**
 - Il est possible de faire une simulation (indicative) de son QF via le portail famille (comme avant) mais seule la production de l'avis d'imposition et du formulaire au service régie confirme la tranche de QF (l'envoi peut-être fait via le portail).
 - Certains parents n'ont pas réussi fin septembre à payer leur facture via le portail famille.
 - **Réponse de la Mairie :**
Pour le paiement des factures en ligne :
Les factures crèches de septembre n'ont pas pu être réglées en ligne car les familles n'avaient pas reçu leur identifiant. Le service informatique se charge de le communiquer aux familles pour la prochaine facture.
Pour les factures des vacances Toussaint et restauration : Il y a eu un problème sur l'envoi des factures par mail qui a été résolu.
Pour info : en octobre 2016 : 391 paiements en ligne - octobre 2017 : 902 (il faut tenir compte de la nouvelle possibilité de régler les vacances Toussaint en ligne)
 - Le problème des inscriptions « par défaut » toute l'année a-t-il été résolu ?
 - **Réponse de la Mairie :**
 - L'inscription par défaut ne concernait que les périodes de vacances scolaires de la Toussaint. Le problème est réglé pour les prochaines vacances.
 - Des parents ont exprimés le souhait que soit réduit le délai entre la finalisation de l'inscription et le jour (plus d'une semaine actuellement entre le jeudi 23h et le vendredi suivant).
 - Par ailleurs, la mairie peut-elle rappeler la procédure à suivre pour les parents qui ont des horaires qui varient dans des délais très courts et qui ne peuvent prévoir à l'avance leur présence ?
 - **Réponse de la Mairie :**
 - Les fiches d'appel sont éditées le vendredi pour être disponibles dans les écoles dès le lundi de la semaine suivante. Il n'est pas possible de le réduire. Dans certaines villes, le délai est de

15 jours, d'un mois voire même au trimestre. Les parents ayant des métiers ou des horaires spécifiques peuvent écrire en Mairie pour demander un assouplissement, comme le prévoit le règlement intérieur.

- Qu'en est-il si un enfant est inscrit en première période de l'accueil et que suite à des problèmes de transport, l'enfant reste en deuxième période ? la deuxième période est-elle surfacturée de 25% ?
 - **Réponse de la Mairie :**
 - Lorsqu'un enfant reste en tranche 2 alors qu'il devait être en tranche 1, seule la tranche 2 est facturée (aucune majoration).

Fin de séance : 19h42.

M. JULITA
Directeur de l'Ecole Maternelle Beausoleil



Mme Vancoellie
Représentante FCPE des Parents d'élèves